# CANADA

**Un Roman Canadien Français — Mirage — C'est une Belle Œuvre — Ce que dit M. Alfred Mousseau.**

Correspondance Spéciale de L'Abeille.

Montréal. 8 Janvier. — Un écrivain Canadien Français, M. Alfred Mousseau, vient de publier à Montréal un roman qui mérite d'appeler l'attention des lettrés de même que celle de ceux qui suivent avec intérêt l'évolution de l'ancienne colonie Française où s'est conservé le sentiment de l'ancienne Patrie et qui est animée d'un loyalisme qui s'est manifesté dans ces derniers temps d'une manière indiscutable.

Nous avons pu causer quelque temps avec le jeune romancier et nous lui avons demandé à quel cycle littéraire il se rattachait.

— "Le Canada Français, nous a-t-il dit, est formé de traditions: traditions religieuses, traditions nationales et traditions littéraires. Les traditions littéraires ont leur principale racine dans notre histoire et dans la religion. Ces deux sources ont produit une littérature historique fortement empreinte du sentiment religieux.

— Voilà pour le passé, mais pour le présent ?

— A côté de cette littérature s'inspirant du passé, il y a ce que j'appellerai la littérature livresque, c'est un reflet de la littérature de notre première Mère Patrie, la France, mais elle ne saurait satisfaire les lettrés.

— Et alors ?

— Il y a la littérature du terroir qui comporte quelques romans de mœurs Canadiennes, nous n'avons pas de littérature courante, et celle qui vit, qui respire et qui s'imprime est celle dans laquelle nous nous reconnaissons, où nous reconnaissons les gens que nous coudoyons continuellement et qui sont les acteurs de l'heure présente, de l'actualité.

— C'est, sans doute, ce que vous avez voulu faire dans votre roman "Mirage" ?

— Parfaitement, mon désir a été de représenter, aussi fidèlement que possible, les traits de mes contemporains, mais cet idéal est difficile à réaliser; je me suis contenté de dessiner un coin du grand tableau qui intéressera peut-être nos concitoyens de la chère Mère Patrie, que nous n'oublions pas et que nous aimons toujours.

## LE PORTUGAL S'EN MELE AUSSI.

Dans un discours prononcé à Porto par le président du ministère portugais, il a été annoncé que le gouvernement avait décidé de se préoccuper de l'organisation de la défense nationale.

Un projet qui va être présenté au Parlement prévoit une dépense de 385 millions, dont 110 millions seraient destinés à l'armée, le reste à la marine.

L'armée compterait 150,000 hommes, sans les réserves. On établira des fortifications et des lignes de défense et on fera d'importants achats de matériel.

La flotte de combat se composera de 3 dreadnoughts, 9 croiseurs et 3 sous-marins. Elle sera construite dans des arsenaux nationaux.

Et c'est ainsi que, à son tour, le Portugal va se mettre au travail pour l'établissement de la paix universelle!

## ATHÉNÉE LOUISIANAIS

**Groupe de l'Alliance Française**

CONCOURS DE 1913-1914.

PROGRAMME:

L'Athénée Louisianais propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

**'LES ORATEURS DELA REVOLUTION FRANÇAISE".**

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er Mars 1914 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de $50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire Perpétuel,
BUSSIERE ROUEN.
'P. O. BOX 725"
Nouvelle-Orléans.

## Edition Hebdomadaire de "l'Abeille"

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, — littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans "l'Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.

## VENTES A L'ENCAN

## VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 2012 rue Adams, dans l'ilet des rues Burdette, Panola et Spruce.**

**Poydras Homestead Association, en liquidation, vs. Mme Grace Lopez, épouse de Louis Debat.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,828 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 5 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Adams, Panola et Spruce, désigné par le numéro cinq sur un croquis annexé à un acte passé devant A. J. Villeré, ancien notaire en cette ville, le 1er août 1905, et par le même numéro sur un croquis de voyer dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 18 mai 1910 et annexé à un acte de vente passé devant William F. Brewer, notaire, le 4 juin 1910, suivant lequel dit dernier croquis le dit lot est situé à une distance de cent vingt pieds de la rue Spruce, et mesure trente pieds de face à la rue Adams, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ERASTE VIDRINE, Avocat pour la demanderesse.
Jan 3 4 9 16 23 30—fév 5

Bizarreries de la langue française.

On dit: "un embarras de voitures" quand il y a beaucoup trop de voitures.

Et: "un embarras d'argent", quand il n'y a pas d'argent.

## VENTES A L'ENCAN

## VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Michael Glaser vs. Pine Grove Realty Co.**

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 60,746 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre à l'encan à la porte principale de la nouvelle bâtisse de cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis dans le Second District de cette ville, le MERCREDI, 29 Janvier 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet 155, borné par les rues Newton, Nunez, Tesche et Homer, désignés comme lots Nos. 13 et 14 et mesurent chacun en mesure française trente pieds de face à la rue Newton sur cent vingt pieds de profondeur; lot No. 13 forme le coin des rues Newton et Nunez. Etant la même propriété acquise par la Pine Grove Realty Co., Inc., de Mme Sarah Bennings, épouse de Sosthène Henderson, par acte devant E. M. Stafford, notaire, le 30 juin 1913, registre du bureau des transferts No. 269, folio 262.

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 909, borné par les rues St-Anthony, Annette, Johnson et Prieur, désigné par la lettre F et est situé à une distance de cent vingt-sept pieds, onze pouces et trois lignes et demie du coin de la rue Johnson, et mesure trente-deux pieds de face à la rue St-Anthony, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds. Etant la même propriété acquise par la Pine Grove Realty Co., Inc., de Abraham Simmons par acte devant E. M. Stafford, notaire, le 15 juillet 1913, registre du bureau des transferts 269 folio 289.

Trois certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet 179, borné par les rues Vallette, Newton, Belleville (autrefois Chestnut) et Diana; les dits lots sont désignés par les numéros 14-15-16 sur un croquis de A. De Armas du 12 avril 1892, et qui est annexe à un acte de W. H. Seymour, notaire; lots 14 et 15 mesurent chacun trente-deux pieds et trois pouces de face à la rue Vallette, sur une profondeur de cent vingt pieds. Lot 16 mesure trente-deux pieds, trois pouces de face à la rue Vallette sur une profondeur de cent trente-sept pieds, dix pouces et cinq lignes. Etant la même propriété acquise par la Pine Grove Realty Co., Inc., d'Arthur Henderson le 26 mars 1913, par acte devant Louis A. Hubert, notaire, registre du bureau des transferts 261 folio 73.

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. 7 dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Gravier et Tulane, et mesure trente pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de cent vingt pieds suivant un plan annexé à un acte devant William L. Poole, notaire, le 23 avril 1867. Asquis de Nathan Cohen par acte devant E. M. Stafford le 2 août 1913. Registre du bureau des transfets 268 folio 359.

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 889, borné par des rues N. Prieur, Allen, N. Roman et Annette, désigné comme lot 33 sur un plan de C. U. Lewis du 25 octobre 1898, annexé à un acte devant Felix J. Dreyfus le 19 janvier 1899, suivant lequel dit plan le dit lot mesure vingt pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de cent soixante pieds, deux pouces et une ligne. Etant la même propriété que celle acquise par la Pine Grove Realty Co., Inc., de Horace Dominique par acte devant E. M. Stafford, notaire, le 30 septembre 1913. Registre du bureau des transferts 263 folio 492.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

P. McGILL,
Constable de la Premi.re Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
CHARLES I. STARKEY,
Avocat pour le demandeur.
déc 30—jan 5 12 18 23 30

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Fergus G. Lee.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 105,892 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Walter P. Lee, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. ZACH SPEARING, Avocat.
Jan—6,10,15

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Dr. Hugh Kelly.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,910 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par James Kelly, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN BASSICH, JR., Avocat.
Jan—6,10,15

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Nicolo Migliore.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 18,883 — Division E—Attendu que Nicholas Migliore a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres dative testamentaire exécutorship dans la succession de Nicolo Migliore, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Jan—6,10,15


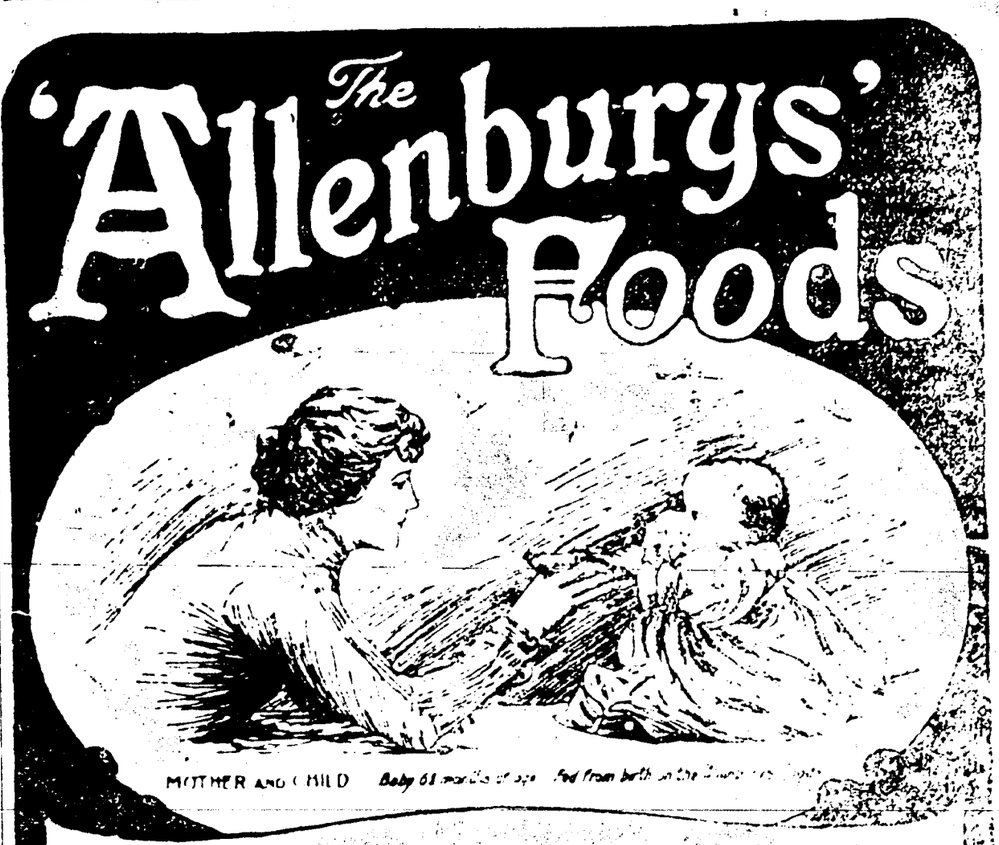


Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard, n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant donnez-lui une nourriture qui prend place le plus près du lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 à 8 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SPORTSMEN'S SPECIAL

FRISCO LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R.
(N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

À

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ - - 5:00 A. M. || Départ Shell Beach - 4:10 P. M.
Ar. Shell Beach - 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans - 5:15 P. M.
Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appat sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.